

Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier



Bondrée apivore, Patrice Rousteau

Compte rendu d'activités 2019

Communication

Nous avons participé aux travaux du CoPil « Tronçais, forêt d'exception » et rappelé la nécessité pour l'ONF de poursuivre les efforts de protection : clause rapace pour les parcelles avec aires connues et broyage des régénérations hors période de reproduction. Nous avons rencontré la nouvelle responsable environnement de l'Office National des Forêts ainsi que les responsables des UT du pays de Tronçais et des forêts du Bocage pour ajuster nos pratiques et améliorer la transmission des données utiles à la protection concrète des couvées.

Recherche hivernale des aires

37 personnes ont effectué des recherches de novembre à mars, dont 31 lors d'une journée de prospection collective le dimanche 20 janvier en Forêt Domaniale des Colettes. Les néophytes ont bénéficié d'un accompagnement sur le terrain.

Environ 25 000 hectares de forêts communales, domaniales ou privées, ont à nouveau été prospectés pendant l'hiver 2018-2019.

Observation et identification des oiseaux

28 observateurs ont effectué régulièrement des postes d'avril à septembre.

35 personnes ont participé à la journée collective d'observation et d'aide à l'identification des rapaces en vol le 1er mai dans la vallée de la Boule.

Suivi des couvées

29 observateurs ont participé aux contrôles des aires de mai à août. Les observations sont archivées en données cachées sur le site [Faune Auvergne.org](http://FauneAuvergne.org).

Mesures de protection

Dans les forêts publiques, nous avons transmis à l'ONF la localisation précise des aires découvertes pour la mise en œuvre des mesures de protection.

A noter un effort particulier pour une mise à niveau de ces mesures en Forêt Domaniale des Colettes grâce à l'investissement des agents patrimoniaux et à la participation d'habitants des communes concernées.

Dans les bois privés, les mesures mises en place ont été reconduites.

Bilan de la saison de reproduction - Zone d'étude - Espèces suivies*

Espèce	Couples nicheurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol
Aigle botté	21	13	17
Autour des palombes	22	17	36
Balbuzard pêcheur	1	1	1
Bondrée apivore	13	1	1
Buse variable	136	XXX	179
Cigogne noire	2	2	6
Milan royal	1	1	1

* Les nids des faucons crécerelles, faucons hobereaux, milans noirs situés pour la quasi-totalité hors massifs forestiers ne font pas encore l'objet de suivis réguliers.

Conclusion

Si la situation de la buse variable s'améliore un peu, le nombre de couples reproducteurs reste faible. Le succès de reproduction de l'autour des palombes reste stable. Les retours fragiles de la cigogne noire, du milan royal, du balbuzard pêcheur se confirment. On note une baisse du nombre de jeunes à l'envol pour l'aigle botté et l'incapacité des bondrées apivores à élever leurs petits cette année. L'absence de busard cendré, busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc et faucon pèlerin dans la totalité de la zone où aucune reproduction n'a été observée cette année doit rappeler l'impérieuse nécessité d'une stricte protection des espèces et des milieux.

Pour le groupe « rapaces », Jean-Jacques Limoges

** Liste des participants aux suivis des couvées : Agnès Darat, Alain et Patricia Godé, Alain Rocher, Arnaud Labrousse, Célia Amorich, Colin Kerouanton, Daniel Auclair, Daniel et Marylène Vivat, Emmanuel Dupont, Héloïse Durand, Hugo Samain, Jean et Jeanne Fombonnat, Jean-François Désiré, Jean-Jacques Limoges, Julien Héral, Katherine Deschère, Marylène Marlatre, Michel Rigoulet, Nicolas Laprairie, Pascal Giosa, Patrice Rousteau, Philippe Bru, Pierre-Alexandre Serra, Stéphane Blin, Sylvain Gaumet, Sylvie Lovaty.*

** Toutes nos activités sont effectuées bénévolement, aucune de nos actions (conférences, communications, formations, informations, observations, recherches, réunions, suivis) n'est rémunérée et tous les frais occasionnés (équipements, déplacements) sont entièrement à la charge des participants.*